

## SEANCE DU 07 Février 2023

L'an deux-mille-vingt- trois, le sept février 2023 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de CLERY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 31 Janvier 2023, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

### **Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :**

Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Christian ALARY- Valérie BISBROUCK- Jean-Philippe CHRETIEN- Yohan COGET–Jean-François DEWAMIN- Didier FOURNIER- Christian LEVECQUE – Florent SAVARY- Julie STEFANOVIC –PERDIGEON.

**Secrétaire de séance** : Anne Mauger

**Etait présente** Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

**Etaient excusés** : Madame Joëlle FRANQUEVILLE et Messieurs Mickaël SAINT-SOLLIEUX et Eric ZENOBEL

### **Procurations :**

Eric ZENOBEL à Philippe COULON

Mickaël SAINT-SOLLIEUX à Dominique LENGLET

Joëlle FRANQUEVILLE à Valérie BISBROUCK

### **Etait inscrit à l'ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 Décembre 2022

-DOB 2023

-Barème Concession Cimetière

-Point sur avancement du PLUI

-Point sur les travaux AEP

-Compte-rendu de proposition de droit de préemption par la CCHS sur la proposition du CDG80

-Questions diverses



Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour.

**Point ajouté à l'ordre du jour :**

-Acquisition de deux parcelles sur le territoire de la commune

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

**Approbation du compte-rendu de la séance du 6 Décembre 2022**

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

*Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 06 Décembre 2022.*

**DOB 2023**

Monsieur le Maire présente les lignes du débat d'orientation budgétaire afin d'élaborer le budget. Il réitère la volonté d'entretenir le patrimoine bâti et naturel et d'améliorer le cadre de vie des administrés. Il précise que plus de détails seront apportés après l'élaboration du budget ,lors de sa présentation.

M .Coget , conseiller municipal , demande si des travaux de voirie sont prévus le long de la route d'Albert en raison du peu d'accès praticable et sécurisant à la place du village .

Monsieur le Maire répond qu'il s'y était effectivement engagé cependant il est prudent d'attendre afin d'envisager une prise en charge éventuelle de ces travaux tout au moins partiellement, par la société du canal ou le conseil départemental . Une approche dans ce sens a été faite .

*Le conseil municipal approuve le débat d'orientation budgétaire.*

**Barème concession cimetièrè **délibération n°2023-02-01****

Monsieur le Maire ouvre le débat sur une nouvelle tarification des concessions.

A ce jour, l'achat d'une concession s'élève à 30 euros pour une durée indéterminée.



***Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité une nouvelle tarification des concessions à 100 euros pour une durée de 99 ans à compter du 01/03/2023 .***

### **Point sur avancement du PLUI**

Monsieur le Maire rappelle les objectifs de la CCHS de rendre le PLUI opposable en 2024. La DDTM réduit drastiquement les surfaces à artificialiser dans toutes les communes. Ainsi M.le Maire échange régulièrement avec les services de l'Etat et la CCHS pour défendre les intérêts de la commune et de ses administrés.

***Le conseil municipal prend note de ce point d'avancement du PLUI et des démarches de M. le Maire dans le sens des intérêts communaux .***

### **Point sur les travaux AEP**

Monsieur le Maire rappelle les travaux liés au changement des compteurs d'eau potable, travaux effectués en fin d'année 2022 dans les rues suivantes : rue Fenailles, rue des buttes, rue neuve, rue Saint Nicolas, rue de l'église, rue de leforest, rue du calvaire.

Les travaux restent à réceptionner définitivement le chantier car quelques compteurs sont mal calés et sont à reprendre.

***Le conseil municipal prend note des travaux et de leur avancée.***

### **Compte-rendu de proposition de droit de préemption par la CCHS sur la proposition du CDG80**

Lors du conseil communautaire du 27 Janvier 2023, le conseil départemental a présenté son projet de droit de préemption sur les communes de Brie, Eterpigny, Mesnil Bruntel , Cléry sur Somme , Feuillères et Hem-Monacu .

Après l'intervention de M. le Maire qui a demandé au conseil communautaire de respecter les délibérations des conseils municipaux de Hem-Monacu et de Cléry sur Somme , le conseil communautaire a voté le droit de préemption sur les espaces naturels sensibles en y excluant les communes de Hem Monacu et de Cléry sur Somme .

***Le conseil municipal approuve le vote du conseil communautaire.***



## Acquisition de deux parcelles sur le territoire de la commune **délibération** **n°2023-02-02**

Monsieur le Maire rappelle les références cadastrales des deux parcelles. Il s'agit de la parcelle 229 d'une superficie de 94m<sup>2</sup> et la parcelle 230 de 400 m<sup>2</sup> situées rue du canal, propriétés de la famille Depierre.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'accord définitif des consorts Depierre de concéder les parcelles ci-dessus désignées pour l'euro symbolique à la commune de Cléry sur Somme est désormais acquis.

Il est donc nécessaire de délibérer pour en accepter le principe et donner pouvoir à M. le Maire de signer tout acte se rapportant à cette cession.

***Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité pour l'acquisition des parcelles 229 et 230 pour l'euro symbolique et donne pouvoir à M. le Maire pour signer tout acte se rapportant à cette acquisition.***

### -Questions diverses

- M. le Maire informe le conseil que le Père Jean-Louis Brunel a sollicité la commune afin d'avoir la salle polyvalente pour organiser un séminaire.
- M. le Maire fait un retour sur les manifestations de la fin d'année qui se sont déroulées dans un bon esprit.
- M. le Maire énumère les manifestations prévues en 2023 :
  - 02 Avril réderie du printemps
  - 02 Juillet fête du village
  - 14 Juillet fête des étangs.
  - Décembre spectacle de Noël pour les enfants de la commune
  - Janvier 2024 cérémonie des vœux

Ces manifestations sont organisées par la commune et l'association Entente Cléry Loisirs.



- M. le Maire lit la carte de remerciements que Mme Jeudy Lucette a adressée au conseil municipal pour le colis de Noël. De même, il a évoqué les remerciements verbaux transmis par les administrés ainsi que les boîtes de chocolat déposées en mairie.

***Les membres du conseil municipal ont apprécié ces remerciements qui leur ont été adressés.***

Avant de conclure, M. le Maire élabore le calendrier des conseils municipaux pour l'année 2023.

***Le conseil prend note des dates.***

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-une heure et vingt minutes.

